



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Réorganisation des activités de la Société SCHLUMBERGER au
profit de la Société PARKEON - Avenant n° 1 de transfert du
marché de fourniture de 20 horodateurs, négocié en application de
l'article 35 III 4 du Code des Marchés Publics**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :
Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040136

**Direction des Obligations et Droits du
Citoyen**

**Réorganisation des activités de la Société SCHLUMBERGER au
profit de la Société PARKEON - Avenant n° 1 de transfert du
marché de fourniture de 20 horodateurs, négocié en application
de l'article 35 III 4 du Code des Marchés Publics**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Un marché a été signé avec la Société SCHLUMBERGER pour la fourniture de 20 horodateurs compte tenu des extensions du stationnement payant décidées lors du Conseil Municipal du 27 juin 2002.

Dans le cadre d'une réorganisation de ses activités, la Société SCHLUMBERGER a transféré à la Société « LEPRE SAS » son activité relative à la fabrication, la vente, l'installation, la maintenance d'équipements de parking, de voirie, de système de parkings à contrôle d'accès, ainsi que d'appareils de distribution de titres de transport et prestations y afférent.

La Société « LEPRE SAS », par décision du 26 novembre 2003, a décidé de modifier la dénomination de la Société qui sera désormais « PARKEON » et de transférer le siège social au Centre d'Affaires Arc-en-Ciel, 15 rue de la Vanne 92120 MONTRouGE.

Il convient donc de constater ce transfert par avenant audit marché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 au marché
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant avec la nouvelle Société PARKEON du fait de la réorganisation des activités de la Société SCHLUMBERGER.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)